

SAS COTRAC

Route de la centrale
ZI des Ansereuilles
59136 WAVRIN
Tél : 03 20 17 03 60
Fax :
Site web : <https://cotrac.fr>
Email : info@cotrac.fr



M. SAS CMS 46
ZI LA PAGANIE
46700 PUY L EVEQUE

Facture en Euros

Numéro de commande client: COXFAWXIC
Commande Web: COXFAWXIC

Numéro	Date	Code client	Date échéance	Mode de règlement	N° de Tva intracom
FC111216	17/03/2025	CW043815	17/03/2025	Alma en 3X	FR70981594591

Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
Transformé de : Bon de livraison N° BL122129 du 14/03/2025.				
Transformé de : Commande N° CC087200 du 14/03/2025.				
Dent Caterpillar J250 Accort® (Clavetage : SANS)	1,00	20,40	20,40	20,00
Clavette pour dent Caterpillar J250 Accort®	4,00	3,44	13,77	20,00
Rondelle Caterpillar J225 J250 J300 8E6259 Accort®	4,00	1,30	5,20	20,00

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	51,69	10,33

Total HT	39,37
Port HT	12,32
Total HT Net	51,69
Total TVA	10,33
Total TTC	62,02
Acomptes	62,02
Net à payer	0,00 €

Siret : 32341713900025 - APE : 4663Z - RCS : Lille 82 B 27 N° TVA intracom : FR05323417139 - Capital : 30 000,00 €
Banque : HSBC EUR à LILLE Cédex / RIB 30056009420942001765593 / IBAN FR7630056009420942001765593 / BIC CCFRFRPP

Papillon à découper et à joindre à votre règlement :

Aucun escompte ne sera décompté en cas de paiement anticipé.

DATE : 17/03/2025
CLIENT : CW043815
N° FACTURE : FC111216
NET A PAYER : 0,00 €

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009). Toute contestation ou litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Lille, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité du défendeur. RESERVES DE PROPRIETE : les marchandises vendues, même livrées, restent la propriété de notre société jusqu'à complet paiement du prix. A ce titre COTRAC pourra de plein droit exiger la restitution immédiate en cas de défaut de paiement intégral. Toutefois, la responsabilité est transférée à l'acheteur à compter de la livraison des marchandises. En application de la loi N°80-335 du 12 mai 1980, la SARL COTRAC, se réserve le droit de revendiquer entre les mains de son débiteur tombé en règlement judiciaire ou en liquidation des biens, les marchandises livrées, mais non encore intégralement payées. VOIR CONDITIONS GENERALES AU VERSO.